WARD, SAM'L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, [illegible], Pendrière et Rivière, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 5; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

WA[illegible]TON, C. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Remy, Pendrière et Elmo, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 20; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

WASHINGTON, SAM'L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 60c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pontique, Elmire, Jackson et Market, désigné comme un demi du lot No. 19 de l'îlet No. 120; le dit demi du lot No. 19 mesure 15 pieds de face à la rue Pontique sur 124 pieds de profondeur.

WATERS, P. et R.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désigné comme un demi du lot No. 3 de l'îlet No. 124; le dit demi du lot No. 3 mesure 23 pieds de face à la rue Jefferson sur 126 pieds de profondeur.

WANDERSTRAND, J. — Taxe de 1880, cinquième district de levée, montant à........ 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues DeArmas, Lapeyrouse, Madison et Jefferson, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'îlet No. 216; les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 120 pieds de face à la rue De Armas sur 160 pieds de profondeur.

WALTON, MLLE EMMA — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 25c
Un certain lot de terre (diagonal), ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Socrates, Hancock, Franklin et Pacifique, désigné comme lot (diagonal) de l'îlet No. 244; le dit lot (diagonal) forme l'encoignure des rues Socrates et Hancock et mesure 100 pieds de face à la rue Socrates sur 400 pieds de profondeur.

WASHINGTON, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 183; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

WASHINGTON, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 183; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

WASHINGTON, RILEY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues DeArmas, Madison, Jefferson et Lavergne, désignés comme lots Nos. 7 à 10 de l'îlet No. 230; les dits lots Nos. 7 à 10 forment l'encoignure des rues DeArmas et Madison et mesurent 128 pieds de face à la rue DeArmas sur 160 pieds de profondeur.

WHEATLEY, MURTY — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Evelina et Elmo, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'îlet No. 97; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 62 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

WENTWORTH, CHARLES W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 50
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Jefferson, Madison et Homer, désigné comme un demi du lot No. 4 de l'îlet No. 153; le dit demi du lot No. 4 mesure 33 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

W[illegible], VEUVE J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 00
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Behrmann, Seguin et Peter, désigné comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. [illegible]; le dit demi des lots Nos. 9 et 10 mesure 33 pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur.

WHITE, WM. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Jackson, Homer et Verret, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'îlet No. 143; les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Atlantique et Jackson et mesurent 32 pieds 2 pouces de face à la rue Atlantique sur 102 pieds 6 pouces de profondeur.

WILCOX, ABRAHAM H. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $4 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Jackson, Homer et Chesnut, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 146; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 64 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

WILLIS, EMILY — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à......$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et De Armas, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 186; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

WILLEMS, G. et E. BGANA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, [illegible] la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 46; le dit lot No. 46 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

WOMCKE, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 40
Un demi de deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Franklin, Madison, Bringier et Laurence, désigné comme un demi des îlets Nos. 275 et 276; les dits îlets Nos. 275 et 276 mesurent, chaque, 319 pieds sur 319 pieds.

[illegible]RAM, J. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Jefferson, Madison et Homer, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'îlet No. 153; le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

[illegible]ERMAN, A. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
Un certain quart de lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Madison, Jefferson et Newton, désigné comme un quart du lot No. 9 de l'îlet No. 153; le dit quart du lot No. 9 forme l'encoignure des rues Homer et Madison et mesure 16 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre portion de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera reintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,

Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de décembre A. D. 1881, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes accusées dans l'année 1880, ensemble avec ses intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

TAYLOR, MME M. — Taxe de 1880, montant à........ $6 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'allée Rousselin, les rues D'Abadie, Aubry et Dergenois, désignée comme une portion de l'îlet No. 1363; la dite portion mesure 64 pieds de face à l'allée Rousselin sur 306 pieds de profondeur.

TRACY, MICHAEL O. — Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Antonia, Duels et Industrie, désigné comme l'îlet No. 1563; le dit îlet No. 1563 mesure 319 pieds sur 320 pieds.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à........ 20c
Trois certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Arts, Chasseurs, la Promenade Florida et la rue Industrie, désignés comme les îlets Nos. 1566 à 1567.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à........ 20c
Trois certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Chasseurs, Arts, Agriculture et Industrie, désignés comme îlets Nos. 1704 à 1706.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Washington, Agriculture et Industrie, désigné comme l'îlet No. 1708.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Washington, Agriculture et Abondance, désigné comme l'îlet No. 1800.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chasseurs, Chevreuile, Agriculture et Abondance, désigné comme l'îlet No. 1805.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chasseurs, Franklin, Trésor et Abondance, désigné comme l'îlet No. 1915.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Washington, Trésor et Abondance, désigné comme l'îlet No. 1919.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Elmire, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1152; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à........ 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Elmire, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1230; la dite portion de terre mesure 215 pieds de face à la rue Congrès sur 237 pieds de profondeur.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Washington, Vertus et Force, désigné comme l'îlet No. 1231; le dit îlet No. 1231 mesure 197 pieds sur 341 pieds.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à........ 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Pauline, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1382; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

TABARY, P. A. — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lesseps, Pologne, Manuel et Bolivar, désigné comme l'îlet No. 2551; le dit îlet No. 2551 mesure 314 pieds sur 220 pieds.

TABARY, P. A.—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Convent, Manuel, Foy et Bolivar, désigné comme l'îlet No. 2630; le dit îlet No. 2630 mesure 341 pieds sur 120 pieds.

TAYLOR, JOHN F.—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, entre le Bayou St. Jean et les Champs-Elysées, désignée comme une portion de l'îlet No. 5449; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

THEVENOT, G.—Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Johnson et Galvez, désignée comme une portion de l'îlet No. 1087; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 107 pieds de profondeur.

THEARD, MARIE J. M. — Taxe de 1880, montant à........ 10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Pélopidas et Livingston, désignée comme une portion de l'îlet No. 3040; la dite portion de terre mesure 106 pieds de face à la rue Bagatelle sur 154 pieds de profondeur.

TREME, MARY ANN—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Piété, Louisa et Remparts, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 861; le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

THERNET B. — Taxe de 1880, montant à........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 640; le dit lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Port sur 131 pieds de profondeur.

THEARD, J. O.— Taxe de 1880, montant à........ 30c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintres, Arts, Célestine et Génie, désignés comme 13 lots de l'îlet No. 1813.

TWIBLE, JOHN—Taxe de 1880, montant à........ 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Habana, l'Avenue Londres et la rue Vertu, désignée comme une portion de l'îlet No. 1201; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 110 pieds de profondeur.

TITUS, JAMES—Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Duels et Bruxelles, désignée comme une portion de l'îlet No. 1530; la dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Duels et mesure 94 pieds de face à la rue Broad sur 124 pieds de profondeur.

TRINAY, VVE JNO. — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean, entre le Bayou St. Jean et les Champs-Elysées; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

TISSOT, A. L. et MME ED. STAPLETON—Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Cinq certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, Français et Loi, désignées comme cinq portions de l'îlet No. 1499; la première portion mesure 30 pieds de face à la rue Hope sur 120 pieds de profondeur; la deuxième portion forme l'encoignure des rues Union et Hope et mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur; la troisième, quatrième et cinquième portions mesurent, chaque, 60 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

THINSTED, MINEURS—Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Montégut, Clouet et Peters, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 21; le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

THIEL, ANTHONY—Taxe de 1880, montant à........ 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Barthélemy, Mazant et Villeré, désignés comme 2 lots de l'îlet No. 334, les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue Urquhart sur 120 pieds de profondeur.

THIEL, THEOBOLD—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Elmire, Désiré et Villeré, désignée comme une portion de l'îlet No. 601; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Robertson sur 100 pieds de profondeur.

TIO, L. MARCUS—Taxe de 1880, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Washington, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 644; le dit lot No. 13 mesure 96 pieds de face à la rue Musique sur 150 pieds de profondeur.

TOKA, ROSINA—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1178; le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

THOMAS, VVE LEON—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Joséphine, St. Antoine et Célestine, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 910; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Bagatelle et Joséphine et mesurent 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 122 pieds de profondeur.

TOLBERT, PAT.—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1031; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 64 pieds de profondeur.

THOMAS, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, et les rues Libéral, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1051; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Libéral et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 109 pieds de profondeur.

TOUJEAN, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à........ $1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Force, Mandeville et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1211; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Marigny et Force et mesure 210 pieds de face à la rue Marigny sur 100 pieds de profondeur.

TOMMEY, MME M. C.—Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Onzaga, D'Abadie et l'Allée Rousselin, désignée comme une portion de l'îlet No. 1360; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face à la rue Broad sur 105 pieds de profondeur.

THOMPSON, C. C.—Taxe de 1880, montant à........ $6 00
Trois certains lots (encoignures) de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, Hope, l'Avenue Londres et la rue Loi, désignés comme trois encoignures de l'îlet No. 1506; les dits trois encoignures mesurent 223 pieds sur 220 pieds.

THOMPSON, DANIEL—Taxe de 1880, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Nouvelle Orléans, l'Avenue Londres et la rue Duels, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 1544; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Hope sur sur 125 pieds de profondeur.

TOOMEY, M.—Taxe de 1880, montant à........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 10 mesure 29 pieds de face à la rue Port sur 130 pieds de profondeur.

THOMAS, MARIE J.—Taxe de 1880, montant à........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Espagne et Royale, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 182; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Montégut, Urquhart et Villeré désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 523; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1880, montant à........ 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Robertson, Montégut et Villeré, désignés comme 2 lots de l'îlet No. 606; les dits 2 lots de terre forme l'encoignure des rues Féliciana et Robertson et mesurent 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Libéral, Montégut et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1158; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Vertus, Montégut et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1224; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur.

TOCCA, J. A.—Taxe de 1880, montant à........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 650; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à........ 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Féliciana, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'îlet No. 968; la dite portion mesure 134 pieds de face à la rue Clouet sur 240 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1880, montant à........ 10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Féliciana, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'îlet No. 968; la dite portion mesure 30 pieds face à la rue Clouet sur 171 pieds de profondeur.

THOMSTON, DAVID—Taxe de 1880, montant à........ 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1013; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 200 pieds de profondeur.

THOMPSON, CHAS. — Taxe de 1880, montant à........ 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Pauline, Libéral et Génie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1081; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur.

THOMAS, WM.—Taxe de 1880, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Féliciana, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 487; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Clouet sur 108 pieds de profondeur.

TULERDING, A.—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 636; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Laharpe sur 21 pieds 7 pouces de profondeur.

TUJEAN, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à........ $3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Vertus, Antonia et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1223, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues St. Bernard et Vertus et mesure 150 pieds de face à la rue St. Bernard sur 150 pieds de profondeur.

TUJACQUES, SEBASTIAN — Taxe de 1880, montant à........ $6 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Bruxelles, l'Avenue Paris, les rues Bozé et Beauregard, désignée comme une portion de l'îlet 2469; la dite portion de terre mesure 74 pieds de face à la rue Bruxe les sur 195 pieds à l'arrière sur une profondeur de 227 pieds d'un côté et 245 pieds de l'autre côté.

TUJACQUES, SEBASTIAN — Taxe de 1880, montant à........ $7 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Hamburg, l'Avenue Paris, les rues Manuel et Beauregard, désigné comme l'îlet No. 2506 et améliorations, le dit îlet No. 2506 mesure 313 pieds sur 320 pieds.

TUZIN, E. et C. BLAIZE—Taxe de 1880, montant à........ $3 60
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marais, Mazant, Barthélemy et Urquhart, désignées comme deux portions de l'îlet No. 478, une portion forme l'encoignure des rues Marais et Mazant et mesure 342 pieds de face à la rue Marais sur 46 pieds de profondeur, l'autre portion forme l'encoignure des rues Urquhart et Mazant.

TRUDEAU, MME J. A. D.—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendence, Urquhart et Villeré, désignée comme une portion de l'îlet No. 550.

TUCKER, JOHN—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Indépendence, Robertson et Villeré, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 566; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

TUYTAS, ANTOINE—Taxe de 1880, montant à........ 10c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Solidelle et Joséphine, désignés comme trois lots de l'îlet No. 886; les dits trois lots mesurent 93 pieds de face à la rue Piété sur 115 pieds de profondeur.

THUMANN, T. F. — Taxe de 1880, montant à........ 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme deux lots de l'îlet No. 1012.

TUTTLER, OLIVER — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gordon, Monroe, Libéral et Génie, désigné comme l'îlet No. 1108; le dit îlet No. 1108 mesure 312 pieds sur 338 pieds.

UZUNEAU, PIERRE—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Loi, Français et Hope, désignée comme une portion de l'îlet No. 1499, la dite portion forme l'encoignure des rues Union et Loi et mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

VASSEROT, CHAS.—Taxe de 1880, montant à........ $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Marais, Antonia et St. Claude, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 385; le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Marais et mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 64 pieds de profondeur.

VASSEROT, HENRY—Taxe de 1880, montant à........ $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Marais, Antonia et St. Claude, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 385, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 64 pieds de profondeur.

VANGEOIS, SUC. A. E. — Taxe de 1880, montant à........ $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1030; le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

VALLOIS, NUMA — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, Avenue St. Bernard, Aubry, Miro et Touti, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1183; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue D'Abadie sur 115 pieds de profondeur.

VARRION, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à........ $3 00
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Vertus et Magistrat, désignées comme deux portions de l'îlet No. 1321; la première portion mesure 256 pieds de face à la rue Bagatelle sur 310 pieds de profondeur, la seconde portion mesure 54 pieds de face à la rue Magistrat sur 100 pieds de profondeur.

VALETON, OSCAR — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1379; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

VANCE, MME G.—Taxe de 1880, montant à........ 15c
Un certain petit triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Warsaw, Canal Marigny et Benefice, désigné comme un petit triangle de l'îlet No. 1956.

VANCE, MME G.—Taxe de 1880, montant à........ $12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les îlets Nos. 1960, 1962, 2112, 2113 et 2114, bornée par le Chemin de Gentilly, le Canal Marigny, l'Avenue Londres et la rue Warsaw.

VANCK, MME G — Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, le Chemin Gentilly et la rue Humanité, désignée comme une portion de l'îlet No. 2126.

VALENTINE, SUC. MME I.—Taxe de 1880, montant à........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 401, le dit lot No. 3 mesure 35 pieds de face à la rue Washington sur 117 pieds de profondeur.

VAN NORDEN, WARREN — Taxe de 1880, montant à........ 10c
Quatre certains îlets et demi de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Mathilda à Manuel, Patriotes et Manuels, désignés comme quatre îlets et demi Nos. 3436 à 3437.

VAN NORDEN, WARREN — Taxe de 1880, montant à........ 20c
Huit certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Barthélemy à Piété, Patriotes et Manuel, désignés comme les îlets Nos. 3439 à 3445.

VEAU, THEODULE — Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Columbus, St. Antoine et St. Claude, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 378; le dit lot No. 22 mesure 64 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

VEUILLERMOT, VVE C. — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Libéral, Mandeville, Marigny et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1171; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Libéral sur 122 pieds de profondeur.

VERDON, HILAIRE—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, St. Antoine, Bagatelle et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1306, la dite portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Force sur 150 pieds de profondeur.

VENUS, E. et R. A. — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Loi, Bagatelle et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1374, la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur 96 pieds de profondeur.

VELLAS, JEAN—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Loi et Hope, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1496, le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

VICTOR, GUSTAVE — Taxe de 1880, montant à........ $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Columbus, St. Antoine et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 378, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur 145 pieds de profondeur.

VICTOR, ANAIS — Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Union, St. Claude et Marais, désignée comme une partie du lot No. 15 de l'îlet No. 288, la dite partie du lot No. 15 mesure 22 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

VILLERE, ZOE—Taxe de 1880, montant à........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Bagatelle, St. Antoine et Marais, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 448, le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Urquhart sur 32 pieds de profondeur.

VICTORIE, PHILISTINE—Taxe de 1880, montant à........ $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 44 de l'îlet No. 894; le dit lot No. 44 mesure 32 pieds de face à la rue Laharpe sur 104 pieds de profondeur.

VIDAL, F. — Taxe de 1880, montant à........ 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Habana, l'avenue de Londres, les rues Force et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1201, la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Habana sur 100 pieds de profondeur.

VIOSCA, JOACHIM—Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Force, Français et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1299, la dite portion forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Force et mesure 128 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

VIOSCA, JOACHIM — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Champs-Elysées, Français et Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1299; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Force sur 100 pieds de profondeur.

VIOSCA, JOACHIM — Taxe de 1880, montant à........ 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Nouvelle Orléans, l'avenue de Londres et la rue Vertus, désignée comme une portion de l'îlet No. 1335, la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Magistrat sur 100 pieds de profondeur.

VILLEMET — Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Caton, Union et le Chemin de Gentilly, désignée comme une portion de l'îlet No. 2702, la dite portion forme l'encoignure des rues Français et Caton.

VIGNAUD, VEUVE A. — Taxe de 1880, montant à........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, Union, Socrates et Brion, désigné comme l'îlet No. 2851; le dit îlet No. 2851 mesure 309 pieds sur 220 pieds.

VINET, MME CESAR — Taxe de 1880, montant à........ $3 60
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Chartres, Hancock et Delaronde, désignés comme huit lots de l'îlet No. 73; les dits huit lots forment l'encoignure des rues Monroe et Chartres et mesurent 240 pieds de face à la rue Monroe sur 130 pieds de profondeur.

VIGNIE, J. E. — Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Claiborne et Prosper, désignée comme une portion de l'îlet No. 738; la dite portion mesure 120 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 369 pieds de profondeur.

VIDAR ou VIDAL, MME PIERRE —Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 9½ de l'îlet No. 744; le dit lot No. 9½ mesure 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

VIEU, W. H. — Taxe de 1880, montant à........ 10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Féliciana, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'îlet No. 968, la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur.

VIEU, W. H. — Taxe de 1880, montant à........ 30c
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Féliciana, Clouet, Célestine et Joséphine, désignés comme seize lots de l'îlet No. 996.

VINCENT, SUC. JOSEPH—Taxe de 1880, montant à........ 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'îlet No. 1079.

VOLCKMAN, ANDREW F.—Taxe de 1880, montant à........ $34 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Port, St. Ferdinand et Decatur, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 17, les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 45 pieds de face à la rue Peters sur 120 pieds de profondeur.

VOLRATH, P. ET ALS.—Taxe de 1880, montant à........ $5 40
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Pologne et Dauphine, désignés comme lots Nos. 14 B à 18 de l'îlet No. 238; les dits lots Nos. 14 B à 18 forment l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesurent 150 pieds de face à la rue Lesseps sur 115 pieds de profondeur.

VOLANT, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à........ 15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Génie et Libéral, désignés comme deux lots de l'îlet No. 1061.

WATSON, GUY — Taxe de 1880, montant à........ $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Union, Bagatelle et Marais, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 497; le dit lot No. 11 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Urquhart sur 150 pieds de profondeur.

WALLACE, JNO — Taxe de 1880, montant à........ $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Robertson, Marigny et Villeré, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 617; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Robertson et mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur.

WALTON, JOHN M.—Taxe de 1880, montant à........ 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Champs Elysées, Français et Vertus, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 1328, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 64 pieds de face à la rue Magistrat sur 150 pieds de profondeur.

WARD, GEORGE—Taxe de 1880, montant à........ 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 1360, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

WASHINGTON, VVE C. — Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, D'Abadie, Onzaga et White, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1515, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

WALKER, MME A. W.—Taxe de 1880, montant à........ $3 90
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Maurepas, Florida, Marais et Savage, désignée comme une portion de l'îlet No. 1569; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur.

WALKERT, MME J. — Taxe de 1880, montant à........ $7 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une propriété faisant face au chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

WALSH, JAMES — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Léonidas et Stephen Girard, désignée comme une portion de l'îlet No. 3226.

WALSH, JAMES — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Français, Champs Elysées, Léonidas et Virginius désignée comme une portion de l'îlet No. 3230.

WALSH, JOHN—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg, la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur.

WALKER, A. W. — Taxe de 1880, montant à........ $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Forstall, Chartres et Peters, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 46; le dit lot No. 10 mesure 71 pieds 6 pouces de face à la rue Delaronde sur 273 pieds de profondeur.

WALKER, A. W.—Taxe de 1880, montant à........ $6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Forstall, Reynes et Chartres, désignée comme une portion de l'îlet No. 47; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Forstall et mesure 23 pieds 11 pouces de face à la rue Peters sur 106 pieds de profondeur.

WAPLES, RUFUS — Taxe de 1880, montant à........ $7 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Dauphine, Elmire et Royale, désignés comme lots Nos. 4 à 8 de l'îlet No. 175; les dits lots Nos. 4 à 8 forment l'encoignure des rues Congrès et Dauphine et mesurent 238 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur.

WAPLES, RUFUS — Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Royale, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 175; le dit lot No. 10 mesure 56 pieds de face à la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur.

WAPLES, RUFUS — Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Désirée, Elmire, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 1 à 7 de l'îlet No. 657; les dits lots Nos. 1 à 7 mesurent 199 pieds de face à la rue Désirée sur 120 pieds de profondeur.

WAGNER, J. C.—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Espagne, Prosper et Claiborne, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 744; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur 126 pieds de profondeur.

WASHINGTON, COLUMBUS—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Espagne, Prosper et Mandeville, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 776; le dit lot No. 9 mesure 25 pieds de face à la rue Solidelle sur 117 pieds de profondeur.

WARNER, J. L.—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gordon, Benton, Célestine et Génie, désigné comme l'îlet No. 977; le dit îlet No. 977 mesure 311 pieds sur 368 pieds.

WARNER, J. L. — Taxe de 1880, montant à........ 5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Benton, Célestine et Génie, désigné comme l'îlet No. 978.

[illegible]EBSTER, CAROLINE—Taxe de 1880, montant à........ $4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esplanade, Kerlerec et Remparts désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 266, le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

WEBSTER, CAROLINE—Taxe de 1880, montant à........ $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 268; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

WEIGEL, SUC. JNO.—Taxe de 1880, montant à........ $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Marais, Mandeville et St. Claude, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 301, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Marigny et Marais et mesure 58 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

WESTBURG, JOSEPHINE—Taxe de 1880, montant à........ $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St. Bernard, Antonia et Robertson, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 633 et 634, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 96 pieds de profondeur.

WESTLEY, MME JOHN—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, Onzaga, D'Abadie et Galvez, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 1047; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur.

WEYSHAM, ED.—Taxe de 1880, montant à........ 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Libéral et Force, désigné comme 1 lot de l'îlet No. 1177.

WEBER, ANTOINE—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Nouvelle-Orléans, Libéral, St. Bernard et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1179 la dite portion forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Libéral et mesure 160 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 160 pieds de profondeur.

WHEELER, GEORGE—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Duels, Antonia, St. Bernard et Hope, désignée comme une portion de l'îlet No. 1545, la dite portion de terre mesure 58 pieds 11 pouces de face à la rue Duels sur 150 pieds 11 pouces de profondeur.

WEISSEL, VVE AIMEE—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Aubry, O'Reilly, Clay et Dupré, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1571, le dit lot No. 4 mesure 60 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur.

WEIGEL, JOHN—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Canal Marigny et Industrie, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 1566, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 125 pieds de profondeur.

WELLER—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Bayou St. Jean et les rues Houston, Cass et Esplanade désignée comme une portion de l'îlet No. 1583, la dite portion de terre forme l'encoignure du Bayou St. Jean et la rue Houston et mesure 96 pieds de face au Bayou St. Jean sur 100 pieds de profondeur.

WELSH, JAS.—Taxe de 1880, montant à........ $36 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Reynes, Chartres et Peters, désignée comme une portion de l'îlet No. 46, la dite portion de terre mesure 168 pieds de face à la rue Delaronde sur 272 pieds de profondeur.

WELSH, JAMES—Taxe de 1880, montant à........ $3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Reynes, Delaronde et Forstall, désignée comme une portion de l'îlet No. 47, la dite portion de terre mesure 169 pieds 10 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 156 pieds 7 pouces d'un côté et 181 pieds de l'autre côté.

WEST, GILLESPIE—Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Delaronde, Sainte Croix et Dauphine désignée comme une portion de l'îlet No. 240, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Bourgogne et Delaronde et mesure 64 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

WELBERT, PHILIP—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 529; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

WEITZEL, SUC. JOHN—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Arts, Robertson, Lafayette et Villeré, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 611, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Arts et Robertson et mesure 34 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de profondeur.

WEISHEIMER, AUGUSTUS—Taxe de 1880, montant à........ 30c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Louisa, Clouet, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'îlet No. 867, le dit îlet No. 867 mesure 349 pieds sur 529 pieds.

WHEELER, HENRY W.—Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Célestine, Piété et Génie, désignée comme une portion de l'îlet No. 1008, la dite portion forme l'encoignure des rues Louisa et Célestine.

WERNER, ANTHON—Taxe de 1880, montant à........ 10c
Trois certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme îlets Nos 111, 117 et 118.

WHITE, MME WM. H.— Taxe de 1880, montant à........ $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Peters et Decatur, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 8, le dit lot No. 20 mesure 19 pieds de face à la rue Marigny sur 117 pieds de profondeur.

WINNINGSKOFF, R. — Taxe de 1880, montant à........ $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Villeré, St. Bernard et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 505 et 506, le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Antonia et Villeré et mesure 30 pieds de face à la rue Antonia sur 100 pieds de profondeur.

WHITE, M. M.—Taxe de 1880, montant à........ $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Nouvelle Orléans, St. Bernard et Solidelle, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 890; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Joséphine et Nouvelle-Orléans et mesure 187 pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds de profondeur.

WILSON, MADISON—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miro, D'Abadie, Onzaga et Tonti, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 1184; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Miro et D'Abadie et mesure 31 pieds de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur.

WIL[illegible]MS, EDWD. — Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Leblanc et Tonti désignée comme une portion de l'îlet No. 1197, la dite portion de terre mesure 58 pieds de face à la rue D'Abadie sur 125 pieds de profondeur.

WILLIAM JAMES — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vertus, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1334, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Vertus sur 160 pieds de profondeur.

WILHELM, JACOB—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, Warsaw, Vertus et Magistrat, désigné comme un triangle de l'îlet No. 1327.

WILDER, THOS. B.—Taxe de 1880, montant à........ $6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, D'Abadie, Aubry et l'Allée Rousselin désignée comme une portion de l'îlet No. 1362, la dite portion de terre mesure 78 pieds de face à la rue Dorgenois sur 106 pieds de profondeur.

WILTZ, P. E. — Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magistrat, Antonia, St. Antoine et Loi, désignée comme une portion de l'îlet No. 1373, la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Magistrat sur 128 pieds de profondeur.

WISER BERNARD — Taxe de 1880, montant à........ 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Broad et White, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1518 le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Columbus sur 100 pieds de profondeur.

WISER, BERNARD — Taxe de 1880, montant à........ 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et White, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 1518; les dits lots Nos. 8 et 9 forment l'encoignure des rues Broad et Columbus et mesurent 36 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

WILMAN, MME PHILIP — Taxe de 1880, montant à........ $1 20
Un certain demi îlet de terre (15 lots), ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Habana, l'Avenue Londres et les rues Duels et Industrie, désigné comme un demi de de l'îlet No. 1580.

WIEDENBROKER, HENRY— Taxe de 1880, montant à........ $2 00
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Chemin Gentilly, profondeur vers le Lac, désignés comme les îlets Nos. 2112 et 2136.

WHITE, THOMAS — Taxe de 1880, montant à........ $[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean, entre le Bayou St. Jean et les Champs-Elysées, la dite portion de terre mesure 180 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

WILLIAM, MME JOS.—Taxe de 1880, montant à........ $11 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Architecte, St. Ferdinand et Port, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 145, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Royale et Architecte et mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 128 pieds de profondeur.

WILKINS, LUCINDA—Taxe de 1880, montant à........ $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Musique, Washington et St. Claude, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 380, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur 128 pieds de profondeur.

WILLIAMS, VEUVE JAMES — Taxe de 1880, montant à........ $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Espagne, Marais, Washington et St. Claude, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 393; le dit lot No. 5 mesure 34 pieds de face à la rue Espagne sur 90 pieds de profondeur.

WILSON, MME CHAS.—Taxe de 1880, montant à........ $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Marais et St. Claude, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 398, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 120 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S. et G. DE FERRIET — Taxe de 1880, montant à........ $9 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Pauline, Marais et Indépendence, désignés comme lots Nos. 4 à 7 de l'îlet No. 469; les dits lots Nos. 4 à 7 forment l'encoignure des rues St. Claude et Pauline et mesurent 123 pieds de face à la rue St. Claude sur 113 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ $1 60
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pauline, Jeanne, Marais et St. Claude, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15 et 16 de l'îlet No. 409; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15 et 16 mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Pauline sur 118 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Port, Lafayette et Urquhart, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 519, les dits lots Nos. 15 et 16 forment l'encoignure des rues Villeré et Port et mesurent 66 pieds de face à la rue Villeré sur 100 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Port, St. Ferdinand et Prosper, désignée comme une portion de l'îlet No. 739, la dite portion mesure 165 pieds de face à la rue Claiborne sur 236 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ 30c
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Féliciana, Solidelle et Prosper, désignées comme deux portions de l'îlet No. 787, une portion forme l'encoignure des rues Clouet et Solidelle et mesure 186 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur; l'autre portion forme l'encoignure des rues Féliciana et Solidelle et mesure 124 pieds de face à la rue Féliciana sur 117 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ [illegible]
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Convent, Mathilda, Libéral et Force, désigné comme un demi de l'îlet No. 1140, le dit demi îlet mesure 311 pieds de face à la rue Convent sur 119 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ 15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Convent, Manuel, Vertus et Force, désigné comme l'îlet No. 1242; le dit îlet No. 1242 mesure 119 pieds sur 341 pieds.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vertus, Alexandre, Pologne et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1297; la dite portion mesure 267 pieds de face à la rue Vertus sur une profondeur de 290 pieds d'un côté et 314 pieds de l'autre côté.

WILTZ, P. S.—Taxe de 1880, montant à........ 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Lesseps, Vertus et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1298.